



Politique de subvention pour l'achat d'une borne pour la recharge d'une voiture électrique

En décembre 2019, 66 639 véhicules hybrides ou complètement électriques parcouraient les routes du Québec. Sur tous ces véhicules, 41 % ont été acquis ou loués en 2019.

Le conseil souhaite donc inciter la transition des automobiles de l'essence vers l'électricité en encourageant l'achat d'une borne de recharge domestique de cette manière :

- 250 \$ pour l'achat et l'installation d'une borne pour la recharge d'un véhicule fonctionnant à l'électricité.

Conditions d'admissibilité :

- Être propriétaire ou locataire d'une voiture hybride rechargeable ou complètement électrique.
- Avoir acheté et installé une borne de recharge électrique conforme après le 1^{er} janvier 2022.
- Soumettre le formulaire de demande dûment complété, la facture (signée et datée) au secrétariat municipal situé au 111, 4^e Avenue
- L'appareil doit être installé et fonctionnel, selon les indications du fabricant, pour que le propriétaire soit admissible à la subvention.
- Inspection de l'installation de l'appareil par le représentant de la Municipalité.
- La subvention est rétroactive au 1^{er} janvier 2022 : tant que vous avez la facture et que la borne est toujours active, la subvention peut être octroyée.



Politique de subvention pour l'achat d'une borne pour la recharge d'une voiture électrique

Nom du propriétaire

Téléphone

Adresse complète de l'installation

Adresse postale complète (si différente)

- Je possède une voiture hybride rechargeable ou complètement électrique, achetée ou en location.
- J'ai installé une borne de recharge pour mon véhicule.
- J'ai joint la facture lisible qui comprend le nom et les coordonnées du détaillant, la date d'acquisition, le nom du distributeur (marque de l'appareil).
- J'autorise le représentant de la municipalité de Crabtree à inspecter l'installation de l'appareil.

Signature du demandeur : _____ Date : _____

Réservé à l'administration

_____ borne X 250 \$ = _____ \$ (02-470-00-996-04)

Inspection faite par _____ le _____